



garanto

Die Gewerkschaft
des Zoll- und
Grenzwachtpersonals

Le syndicat du personnel
de la douane et
des gardes-frontière

Il sindacato del personale
delle dogane e
delle guardie di confine

C2900

Grand Conseil de la République et canton de Genève
A l'attention du Président
Monsieur Guy Mettan
Case Postale 3970
1211 Genève 3

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC:	
18.5.2010		27-28.5.2010	
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet: R 607-612-615			
Copie à: (pr à l'obj):			

Berne, 17 mai 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs le députés,

Le personnel de la douane et du Corps des gardes-frontière (Cgfr) fournit une contribution fondamentale à la sécurité financière, physique et économique de la Suisse. Il crée de la sécurité pour la population, l'Etat et l'économie. Les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration fédérale des douanes (AFD) fournissent, année après année, plus d'un tiers des recettes totales de la Confédération, soit plus de 21,3 milliards de francs, même durant l'année de crise 2009. Grâce aux contrôles de personnes et de marchandises à la frontière et à l'intérieur du pays, ils protègent en outre la population et l'environnement de menaces dans des domaines sensibles.

A cause de la suppression de postes des années écoulées (-420 postes), les taux de contrôle (douane civile et Cgfr) ont diminué trop fortement, si bien que l'on ne peut plus en répondre. En outre et par suite de l'introduction de Schengen, de nouvelles tâches ont été dévolues à l'AFD. On peut parler de provocation à l'adresse du personnel de la douane et des gardes-frontière dès le moment où le DFF veut supprimer 90 autres postes à l'AFD dans le cadre du programme de consolidation (PC) 2011 - 2013 et prendre des mesures drastiques telles que le stop immédiat à l'engagement pour le personnel civil et uniforme. Il y va là de la crédibilité de la douane et du Cgfr.

Le programme de consolidation de la Confédération a aussi des conséquences négatives sur l'effectif du personnel du Corps de gardes-frontière dans la région de Genève. Le Département fédéral des finances a ordonné un blocage de l'engagement du personnel. Cela signifie que 20 candidats gfr déjà recrutés ne peuvent pas être employés. De cette façon, le sous-effectif dans la région de Genève d'environ 70 collaborateurs vient encore d'être aggravé.

Zentralsekretariat
Secrétariat central
Segretariato centrale

Moubijoustrasse 61
Postfach
3000 Bern 23
Tel. 031 379 33 66
zentrasekretariat@garanto.ch
www.garanto.ch

Le Parlement a reconnu qu'un besoin d'agir existe et qu'une sécurité accrue est possible uniquement par le biais de postes supplémentaires à la douane et au Cgfr. Mais le DFF fait exactement le contraire.

garaNto exige de ce fait de:

- renoncer au programme de consolidation (PC) de la Confédération 2011 – 2013 (suppression de 90 postes de travail), c'est-à-dire : renonciation aux réductions de postes à l'AFD – abrogation immédiate du blocage du personnel à l'AFD !
- plus de nouveaux démantèlements des prestations (moyens détournés par la fermeture de postes de douane, régions périphériques négligées).
- postes supplémentaires pour la douane civile et le Cgfr pour augmenter la densité des contrôles
- davantage de respect de la part des responsables politiques pour le travail marqué du sceau de la loyauté accompli par les employés de l'AFD dans l'intérêt du pays tout entier.

Nous vous demandons de soutenir garaNto dans ses revendications pour un abandon immédiat du blocage de l'engagement du personnel, en particulier dans la région de Genève, par des interventions parlementaires au Grand Conseil avec pour objectif, par l'intermédiaire du Conseil d'Etat genevois, de faire pression sur le Conseil fédéral et le Parlement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députes, nos meilleures salutations.

Syndicat garaNto
Le comité central



Rolf Uster
Président central



André Eicher
Secrétaire central

Zentralsekretariat
Secrétariat central
Segretariato centrale

Monbijoustrasse 61
Postfach
3000 Bern 23
Tel. 031 379 33 66
zentralsekretariat@garanto.ch
www.garanto.ch